



# Rassemblement du Réseau éducation sans frontières



# Rassemblement du Réseau éducation sans frontières



**La « loi Besson » aggrave la situation déjà difficile des étrangers.  
Le Parlement s'apprête à l'adopter !**

Ce projet de loi :

- ... crée un nouveau cas de déchéance de nationalité discriminant les Français d'origine étrangère ;
- ... allonge la durée de rétention à 45 jours et prive le juge des libertés de contrôle effectif sur la légalité des internements administratifs ;
- ... instaure une "interdiction de retour", mesure de bannissement ;
- ... autorise la création de "zones d'attentes fictives" dont un des effets sera d'empêcher des réfugiés de demander l'asile ;
- ... crée un internement administratif de plus de 18 mois pour "comportement lié à des activités à caractère terroriste" ;
- ... permet le renvoi des étrangers malades même si, dans leur pays, les traitements sont inaccessibles ;
- ... facilite le renvoi des citoyens européens pauvres (d'abord les Roms roumains et bulgares) pour "charge déraisonnable pour le système d'assistance sociale"...

**Dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, plusieurs familles et jeunes majeurs sont actuellement en danger d'expulsion.**

**Pour eux, RESF Paris 5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>**

**-parents, profs, lycéens, copains, citoyens-  
vous appelle à un rassemblement**

**jeudi 17 mars 2011**

**de 18 h 00 à 19 h 30**

**Rassemblement sur l'esplanade de la place d'Italie  
(Place Henri Langlois, angle rue Bobillot / avenue d'Italie),**

**avec STORIA, rappeur slameur, du groupe ALMALIBRE, au style divers et  
aux textes solidaires...**

*Demande de régularisation, arrestation, décision d'expulsion, audience, parrainage... :*

>Le téléphone de veille Resf 5°-13° : 06 79 00 58 56

>La permanence d'accueil tous les samedis matin de 10 à 12 h  
et les 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois de 15 h à 17 h

Maison des Associations, 11, rue Caillaux, 75013 Paris  
Ou sur le site <http://www.educationsansfrontieres.org>

**La « loi Besson » aggrave la situation déjà difficile des étrangers.  
Le Parlement s'apprête à l'adopter !**

Ce projet de loi :

- ... crée un nouveau cas de déchéance de nationalité discriminant les Français d'origine étrangère ;
- ... allonge la durée de rétention à 45 jours et prive le juge des libertés de contrôle effectif sur la légalité des internements administratifs ;
- ... instaure une "interdiction de retour", mesure de bannissement ;
- ... autorise la création de "zones d'attentes fictives" dont un des effets sera d'empêcher des réfugiés de demander l'asile ;
- ... crée un internement administratif de plus de 18 mois pour "comportement lié à des activités à caractère terroriste" ;
- ... permet le renvoi des étrangers malades même si, dans leur pays, les traitements sont inaccessibles ;
- ... facilite le renvoi des citoyens européens pauvres (d'abord les Roms roumains et bulgares) pour "charge déraisonnable pour le système d'assistance sociale"...

**Dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, plusieurs familles et jeunes majeurs sont actuellement en danger d'expulsion.**

**Pour eux, RESF Paris 5<sup>e</sup>-13<sup>e</sup>**

**-parents, profs, lycéens, copains, citoyens-  
vous appelle à un rassemblement**

**jeudi 17 mars 2011**

**de 18 h 00 à 19 h 30**

**Rassemblement sur l'esplanade de la place d'Italie  
(Place Henri Langlois, angle rue Bobillot / avenue d'Italie),**

**avec STORIA, rappeur slameur, du groupe ALMALIBRE, au style divers et  
aux textes solidaires...**

*Demande de régularisation, arrestation, décision d'expulsion, audience, parrainage... :*

>Le téléphone de veille Resf 5°-13° : 06 79 00 58 56

>La permanence d'accueil tous les samedis matin de 10 à 12 h  
et les 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois de 15 h à 17 h

Maison des Associations, 11, rue Caillaux, 75013 Paris  
Ou sur le site <http://www.educationsansfrontieres.org>

